



Le 15 août 2018

LETTRE AUX PARENTS

Madame, Monsieur,

Les cadets de l'escadron 660 participeront à un exercice aventurier de survie en forêt lors de la fin semaine du 28, 29 et 30 septembre. Cet exercice obligatoire fait partie du programme obligatoire des Cadets de l'Air et vise à donner aux cadets des notions de survie en forêt, en fonction de leur niveau d'instruction. Nous ferons notre exercice au **Centre Kanatha-Aki, 11 chemin de Lac de l'Original, Val-des-Lacs, QC J0T 2P0, Québec, Canada.**

Vous devez venir reconduire votre jeune, qui doit avoir soupé préalablement, **le vendredi 28 septembre à 18h15 au Centre Accès.** Le retour se fera au même endroit le dimanche 30 septembre à 15h00. Durant la de semaine, votre jeune sera encadré par les membres de notre personnel militaire et civil.

Vous trouverez ci-joint une liste du matériel devant être apporté pour la fin de semaine. Les cadets dormiront à l'extérieur, sauf en cas de très mauvaises conditions climatiques (froid intense ou orage). Un sac de couchage militaire sera fourni aux cadets. Les cadets portant des lentilles cornéennes devraient éviter de les porter pour la fin de semaine et plutôt porter des lunettes avec courroie à lunette. Veuillez noter que vous devez prévoir des vêtements en conséquence de la température et qu'il est **interdit d'apporter des vêtements neufs, de couleur blanche, de porter des jeans et d'avoir comme sac une valise ou un sac à bandoulière puisque nous serons en forêt et devons nous déplacer.** Si un cadet apporte produits du tabac, alcool, drogues, armes blanches ou à feu, il sera directement retourné à la maison au frais des parents et sera sujet à des mesures disciplinaires.

Veuillez noter qu'en cas de pluie, l'exercice aura quand même lieu. Nos nombreux exercices de survie en forêt ont toujours été sécuritaires et les jeunes apprécient beaucoup cette expérience chaque année

Capitaine Louis-Philippe Valiquette
Commandant – Escadron 660 Des Mille-Îles
commandant660@gmail.com

À LA CONQUÊTE DE NOUVEAUX HORIZONS,

MATÉRIEL OBLIGATOIRE POUR TOUS

Manteau chaud	2 paires de pantalons de coton (PAS DE JEANS)
3 paires de bas chaud	Sous-vêtements de rechange
Imperméable	Tuque, foulard, mitaines ou gants
Gants	Lingettes humides, brosse à dent, etc.
Sifflet	Chandail de laine (civil même si combat est porté)
Bottes chaudes et imperméables	Deuxième paire de souliers
Chapeau ou casquette Obligatoire	Sac à dos (PAS DE VALISE)
Matériel pour prise de note	Assiette (gamelle), tasse, ustensiles et gourde
Lampe de poche	Carte d'assurance maladie
Crème solaire, chasse moustique	

* Les vêtements à apporter doivent concorder avec les prévisions météorologiques.

Les cadets de niveau 1 à 3 ne sont pas autorisés à apporter un couteau ou un canif.

MATÉRIEL INTERDIT :

Produits du tabac, alcool, drogues, armes blanches ou à feu, appareils électroniques, montre, nourriture, friandise, bijoux, iPod, MP3, Mini-laptop, maquillage, fer à cheveux, **cellulaire**.

NOTE AUX PARENTS : la tenue de combat n'est **PAS OBLIGATOIRE POUR LES CADETS**. Si ceux-ci veulent se la procurer, ils doivent le faire à leurs frais.

SVP, nous informer de toute condition médicale ou autre qui pourrait poser une situation particulière à votre enfant lors de la fin de semaine (ex : diabète, médicaments, restrictions/allergies alimentaires, énurésie, etc.) Nous nous adaptons aux conditions médicales qui nous sont présentées.